

60 000€

APPEL A PROJETS 2026 SYNDROMES FIRES/NORSE

Avec le financement de l'association Paratonnerre, la FFRE attribuera un financement à un projet de recherche permettant de mieux diagnostiquer, comprendre ou traiter les syndromes de FIRES/NORSE.

Ce financement sera d'un montant maximum de 60 000 euros.

Cet appel à projets est ouvert à l'international.

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en anglais (sauf le résumé grand public). Ils devront être déposés sur le site de la FFRE :

<https://www.fondation-epilepsie.fr/>
(espace dédié à compter du 01/10/26)

Seront attendus :

- Un résumé scientifique du projet (250 mots maximum)
- 5 mots clés
- Un résumé grand public* du projet (en français) expliquant l'apport du projet sur le quotidien des patients et leurs aidants
- Le projet de recherche (10 pages maximum, en Arial 11)
- Le calendrier d'exécution du projet
- Le CV du porteur du projet et la composition de(s) l'équipe(s) (2 pages maximum, en Arial 11)
- Une annexe financière indiquant ou non un co-financement et précisant la répartition des frais
- Une lettre d'engagement de l'organisme gestionnaire prévoyant la réception et le versement des fonds au projet
- Une liste et contacts de 4 experts dans votre domaine, travaillant à l'étranger et avec qui vous n'avez pas publié depuis au moins 5 ans. Ces experts pourraient potentiellement évaluer votre projet.
- En cas de soumission d'un projet déposé antérieurement à la FFRE, indiquer les corrections apportées par rapport au premier projet.

* Le résumé grand public du projet, d'une quinzaine de lignes, doit être rédigé en français de façon à répondre aux questions suivantes : En quoi consiste le projet ? Quels sont les impacts concrets du projet pour la vie quotidienne des patients et/ou la prise en charge de l'épilepsie et dans quel délai ?

Informations complémentaires

- La durée du projet devra être d'1 à 3 ans avec un démarrage à la signature de la convention.
- Cofinancement possible.
- Les lauréats devront justifier de la faisabilité du projet, notamment en termes d'éthique, et de son démarrage rapide.
- Les éventuels frais de gestion sont inclus dans les 60 000€ versés par la FFRE au titre du financement apporté par Paratonnerre, et doivent donc être réduits au minimum. Versement en 2 fois, 80% à la signature de la convention, et 20% à la réception du rapport final.
- Les lauréats de l'appel à projets 2025 ne peuvent pas candidater cette année et les lauréats des précédents appels à projets de la FFRE doivent avoir remis leur rapport scientifique et financier s'ils souhaitent postuler cette année.
- En plus des membres du Conseil Scientifique de la FFRE, le jury fera appel à plusieurs experts extérieurs, et la décision sera transmise aux porteurs de projets en février 2027.

Date limite de dépôt des dossiers

30 novembre 2026 au soir

ATTENTION !

Chaque porteur de projet ne peut candidater qu'à un seul appel à projets de la FFRE.

Vous recevrez un accusé de réception de votre candidature depuis la plateforme.

Contact : aoffre@fondation-epilepsie.fr

€60,000

2026 CALL FOR PROJECTS FIRES/NORSE SYNDROMES

With funding from the Paratonnerre association, the FFRE will award funding to a research project aimed at better diagnosing, understanding, or treating FIRES/NORSE syndromes.

This funding will amount to a maximum of €60,000.

This call for projects is open to international applicants.

Application file

Applications must be written in English (except for the lay summary). They must be submitted via the FFRE website:

<https://www.fondation-epilepsie.fr/>

(dedicated space starting from october 1, 2026)

Required documents:

- A scientific summary of the project (maximum 250 words)
- 5 keywords
- A lay summary* of the project (in French) explaining the project's impact on the daily lives of patients and their caregivers
- The research proposal (maximum 10 pages, Arial 11 font)
- The project implementation schedule
- The project leader's CV and the composition of the team(s) (maximum 2 pages, Arial 11 font)
- A financial appendix indicating whether co-financing is involved and specifying the breakdown of costs
- A letter of commitment from the managing organization regarding the receipt and disbursement of project funds
- A list and contact details of 4 experts in your field who work abroad and with whom you have not published for at least 5 years; these experts could potentially evaluate your project.
- If submitting a project previously submitted to the FFRE, indicate the revisions made compared to the original proposal.

* The lay summary of the project—approximately fifteen lines long—must be written in French and address the following questions: What does the project entail? What are the project's concrete impacts on patients' daily lives and/or epilepsy care, and within what timeframe?

Additional information

- The project duration must be between 1 and 3 years, commencing upon the signing of the agreement.
- Co-financing is permitted.
- Successful applicants must demonstrate the project's feasibility—particularly regarding ethical considerations—and its capacity for a rapid start.
- Any management fees are included in the €60,000 paid by the FFRE out of the funding provided by Paratonnerre, and must therefore be kept to a minimum. Payment will be made in two installments: 80% upon signing the agreement and 20% upon receipt of the final report.
- Winners of the 2025 call for projects are ineligible to apply this year; winners of previous FFRE calls for projects must have submitted their scientific and financial reports if they wish to apply this year.
- In addition to members of the FFRE Scientific Council, the jury will consult several external experts, and the decision will be communicated to project leaders in February 2027.

Application submission deadline

On the evening of November 30, 2026

PLEASE NOTE!

Each project leader may apply to only one FFRE call for projects.

You will receive an acknowledgment of receipt of your application via the platform.

Contact: aoffre@fondation-epilepsie.fr

